



La masterisation en questions : place du concours et contenu de la formation ?

Dans le flot des réformes que le gouvernement veut imposer sans réel souci de concertation, celle concernant la formation des personnels enseignants et d'éducation provoque un rejet unanime tant de la communauté scolaire que de l'enseignement supérieur.

Sur le contenu réel de la formation des maîtres et du travail concret des IUFM, il est rare de concentrer mépris et méconnaissance. Xavier Darcos y est pourtant arrivé..., l'épisode des couches culottes en maternelle n'a visiblement pas servi de leçon ! Au moins, il aura réussi à souder la « communauté universitaire » (CPU, CD IUFM), étudiants, stagiaires et personnels pour dénoncer une réforme à la va-vite aux présupposés sibyllins qui cachent :

- une vision idéologique réactionnaire visant à supprimer les IUFM,
- un « petit » calcul budgétaire en supprimant des dizaines de milliers de postes de stagiaires, de formateurs et de personnels administratifs des IUFM.

Valérie Pécresse n'est pas en reste. Lors des deux réunions organisées au ministère de l'enseignement supérieur, la FERC-CGT a dénoncé l'impréparation réglementaire : un communiqué de presse, un discours ou une charte d'intention même signée par la CPU ou la CD IUFM, ne font pas un décret, des arrêtés discutés dans les instances statutaires (CTP, CNESER, CSE). Le calendrier de mise en œuvre est particulièrement révélateur de la méthode de ne pas discuter du fond au motif de l'urgence supposée.

Lors de la dernière réunion au ministère de l'enseignement supérieur, la rupture des discussions, unanime, de la part des organisations syndicales aurait du servir de clignotants annonçant le crash prévisible de la « réforme ».

Le troisième report de remontée des dates des maquettes IUFM et le refus des CA des universités de les transmettre dans les délais fixés imposent, pour le moins, s'agissant de la masterisation des concours pour l'année universitaire 2010-2011, un moratoire d'une année, revendication commune à toutes les organisations syndicales.

Pour la FERC-CGT, il faut aller plus loin, retirer le projet, sans pour autant se satisfaire du *statu quo*.

Nous revendiquons, en positif, une formation des personnels enseignants des premier et second degrés et des conseillers principaux d'éducation. Cette formation doit être en alternance entre stages sur le terrain et formation universitaire, progressive du L1 au M2.

Nous revendiquons que le concours soit situé en fin de L3 ou au premier semestre de M1, ouvrant sur une formation universitaire de deux ans, avec un statut de fonctionnaire stagiaire, validé par la délivrance d'un master.

Il faut maintenir un maillage territorial des formations dans chaque département avec des équipes pluricatégorielles du 1^{er} et du 2nd degrés (général, technologique et professionnel), des enseignants-chercheurs et des personnels BIATOS en nombre.

Nous sommes loin du compte. C'est pourquoi, la FERC-CGT appelle à poursuivre une mobilisation durable de l'ensemble des personnels et des usagers, le 19 février et après, sous toutes les formes.

Montreuil, le 19 février 2009